

Licence 3G : BouyguesTel douche les ambitions de Free

A quelques semaines de la publication des nouvelles conditions d'attribution de la 4e licence mobile 3G par le régulateur, la tension monte à nouveau entre les acteurs en présence.

Dans un entretien aux *Echos*, Martin Bouygues, patron du géant du bâtiment, ne mâche pas ses mots quant aux velléités de Free sur cette licence. « J'ai du mal à comprendre comment avec 1 milliard d'euros, Iliad va pouvoir déployer un réseau de troisième génération alors que nous investirons 850 millions d'euros rien que cette année », a-t-il déclaré...

Il faut dire que l'arrivée potentielle de Free sur le marché de la mobilité effraie quelque peu les géants du secteur et notamment le plus faible des trois, BouyguesTelecom. La filiale d'Iliad pourrait appliquer les recettes qui ont fait son succès sur Internet et ainsi changer la donne du marché.

Ce bouleversement des conditions de marché est toutefois attendu par le gouvernement et les associations de consommateurs. L'arrivée d'un 4e opérateur est censée dynamiser un secteur verrouillé où Orange et SFR se partagent 80% du gâteau. Et les opérateurs virtuels n'ont pour le moment rien changé.

Free semble sûr de sa force. « Nous proposons de donner de l'argent à l'Etat et du pouvoir d'achat aux Français ! Mille euros d'économie par an pour un foyer avec un enfant et trois abonnements ! Qui peut être contre ? », se demande **Xavier Niel**, le fondateur du groupe. D'un autre côté, il faut souligner que Free a d'autres chats à fouetter : le trublion du Net doit gérer ses investissements dans la fibre optique (1 milliard d'euros d'ici 2012) et le rachat d'Alice (800 millions d'euros).

Rappelons que conformément à la demande du gouvernement, l'Arcep, le régulateur des télécoms a lancé en juin dernier une nouvelle consultation publique pour « déterminer les conditions les plus appropriées pour l'attribution des fréquences ». Les résultats de cette consultation devront être rendus au plus tard le 30 septembre prochain.

Face à l'échec de la première consultation, le gouvernement et le régulateur ont opté pour trois scénarios.

-Un schéma d'attribution de l'ensemble des fréquences à un nouvel entrant selon des modalités comparables au troisième appel à candidatures ;

-Un schéma d'attribution en plusieurs lots, dont certains seraient réservés en priorité aux nouveaux entrants et aux opérateurs existants ;

-Un schéma d'attribution en plusieurs lots ouverts à tout opérateur.

La vente par blocs permettrait à un nouvel acteur de dépenser moins pour cette licence ainsi que pour les infrastructures et surtout d'éviter aux trois opérateurs en place de faire face à un concurrent puissant. En fragmentant la licence, le gouvernement ménagerait la chèvre et le chou.

Jusqu'à aujourd'hui, seul Free s'est officiellement porté candidat.

Et comme il faut bien stimuler la concurrence dans le secteur, le gouvernement vient de décider de se pencher sur le cas des MVNO, les opérateurs virtuels.

Eric Besson, le secrétaire d'Etat au développement de l'économie numérique a ainsi indiqué que les services de l'Etat [seront saisis](#) afin de « *comprendre les points de blocage éventuels* ». « *Notre rôle, c'est de faciliter la concurrence* », a-t-il insisté. Pour autant, ces mVNO ne trouvent toujours pas grâce aux yeux de Martin Bouygues. « *Cela ne nous concerne pas. Je n'ai pas changé d'avis : le MVNO est un coucou, qui fait son nid chez les autres, surcharge votre réseau, n'investit pas et prend zéro risque. Je préfère privilégier la qualité du réseau pour mes clients.* »